

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 15 Décembre à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 08 décembre 2022

Présents : M GROSDENIS Henri, M ROZET Romaric, M MATRAY Jean-Luc, M. GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard,.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHIGNIER Bernard remplacé par M. ROZET Romaric, Mme MONTANES Véronique, M MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme CARRENO Mercédès, Mme LARDET Anne Sophie

Pouvoirs : M MEUNIER Gérard à M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, M VIODRIN Jérôme à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle, Mme CARRENO Mercédès à Mme LEBEAU

Election d'un secrétaire de séance : M GROSDENIS Henri, (Arcinges)

N°2022/N°193

OBJET : AVENANT 1 CONVENTION « PROGRAMME BOOST / PACK COMPLET » CHARLIEU MA BOUTIQUE

Monsieur le Vice-président en charge de l'économie informe les conseillers communautaires que le 5 décembre dernier, le Président de l'UC Charlieu ma Boutique a sollicité la Communauté de Communes pour avoir le versement de la subvention concernant le programme boost des Vitrines de Roanne. Pour rappel, en juin dernier, une convention a été signée par la Présidente des Vitrines de Roanne, le Président de l'association « UC Charlieu ma boutique », le Directeur de l'Office de Tourisme de Charlieu Belmont et le Président de Charlieu Belmont. Au sein de la convention, il était noté que pour 25 commerçants une subvention de 2 500€ serait versée par la Communauté de communes, et que si le nombre de commerçants était en croissance, la subvention pourrait aller jusqu'à 3 000 €.

Par délibération, datée du 21 avril 2022, le Conseil Communautaire a approuvé la signature de la convention et la subvention de 2 500 € pour 2022 et 2023, pouvant aller jusqu'à 3 000 € si le nombre de commerçants était supérieur et précisant qu'un avenant serait réalisé si le montant était modifié.


Au vu du nombre de commerçants adhérents, 29 commerçants ont adhéré au programme Boost, le montant de la subvention serait donc de 3 000 €. Un avenant à la convention a été réalisé pour acter le montant de 3 000 €.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

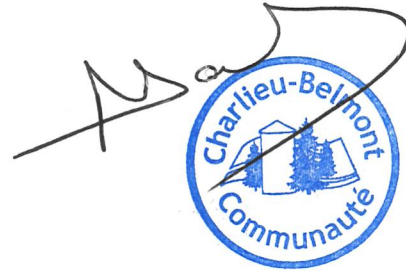
- Valide la subvention de 3 000 € à l'UC Charlieu ma Boutique dans le cadre du programme Boost mis en place par les Vitrines de Roanne, ce montant est prévu pour l'année 2022 et sera inscrit pour l'année 2023 si le nombre de commerçants est maintenu,
- Autorise le Président à signer l'avenant n°1 à la convention et tous les actes liés,

- Dit que la dépense est prévue en section de fonctionnement du budget principal

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune d'Arcinges
M Henri GROSDENIS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20221215-N2022-193-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022